

## Que sont les frais liés au rendement?

Les **frais liés au rendement** sont versés à un gestionnaire de placement pour avoir généré des rendements positifs.

- **Le saviez-vous :** les frais liés au rendement sont généralement plus élevés que les frais de gestion standards (un taux de frais liés au rendement de 20 % est typique dans le segment des fonds communs de placement alternatifs), parce que ces fonds cherchent souvent uniquement à obtenir de l'alpha<sup>1</sup> plutôt que de se fier au bêta<sup>2</sup> du marché pour générer des rendements. Un gestionnaire de fonds qui utilise une stratégie à positions longues/courtes<sup>3</sup>, par exemple, a effectivement au moins deux fois plus de décisions actives à prendre qu'un gestionnaire de positions longues seulement<sup>4</sup>. Dans le contexte d'un portefeuille global, il vaut la peine de penser aux frais par unité d'alpha pour aider à répartir les budgets de frais.

Le **taux de rendement minimal** est le taux que le gestionnaire doit obtenir avant que des frais liés au rendement ne soient versés. Cela signifie que le rendement inférieur ou négatif n'est pas récompensé.

- **Le saviez-vous :** le secteur parle souvent d'une structure de frais « 2 et 20 ». Il s'agit d'une structure comportant des frais de gestion de 2 % sur l'actif total et des frais liés au rendement additionnels de 20 % sur les bénéfices. Les fonds assortis d'une structure de frais liés au rendement peuvent utiliser ou non un taux de rendement minimal en plus; il s'agit d'un niveau supplémentaire qu'un gestionnaire de fonds doit franchir.

La **valeur maximale** est la valeur la plus élevée qu'un fonds a précédemment atteinte. Il s'agit d'une double protection pour les investisseurs, car à tout moment, l'investisseur ne paie que pour le rendement supérieur à la valeur maximale actuelle. Cela veille à ce que les investisseurs ne paient pas deux fois pour le même rendement et motive le gestionnaire de fonds à produire de bons rendements et à gérer la volatilité afin d'obtenir un rendement supérieur plus constant.

- **Le saviez-vous :** si un gestionnaire connaît une période de sous-performance, il doit ramener le fonds à la valeur maximale précédente et dépasser le taux de rendement minimal, s'il en a un, avant que les frais liés au rendement ne recommencent à s'accumuler.

## Comment fonctionnent-ils?

### Exemple de calcul des frais liés au rendement :

Supposons qu'un fonds est assorti de frais de gestion de 1 %, de frais liés au rendement de 20 %, d'un taux de rendement minimal de 2 % et d'une valeur maximale, et que les frais liés au rendement sont calculés et payés annuellement. Un client investit 10 000 \$ le jour 1. Au cours de l'année, le fonds enregistre un rendement de 5 %.

Valeur initiale (A)	Rendement brut (B) = 5 % x 10 000 \$	Frais liés au rendement (C) = (5 % - 2 %) x 20 %	Frais de gestion (D) = 1 % x 10 000 \$	Valeur finale (E) = A + B - C - D
10 000 \$	500 \$	(500 - 200) x 20 % = 60 \$	100 \$	10 340 \$

<sup>1</sup> L'alpha est le rendement excédentaire d'un placement par rapport à celui d'un indice de référence.

<sup>2</sup> Le bêta est une mesure statistique de la volatilité d'une action par rapport à l'ensemble du marché. Un bêta supérieur à 1 signifie qu'une action est plus volatile que l'ensemble du marché. Un bêta inférieur à 1 signifie qu'une action est moins volatile que l'ensemble du marché.

<sup>3</sup> En règle générale, une position longue/courte sur actions est une stratégie de placement qui cherche à prendre une position longue sur des actions sous-évaluées tout en vendant à découvert des actions surévaluées. La stratégie vise à compléter les placements traditionnels à positions longues uniquement en tirant parti des occasions de profit offertes par les titres identifiés comme étant à la fois sous-évalués et surévalués.

<sup>4</sup> En règle générale, une stratégie à position longue uniquement met l'accent sur l'achat et la détention d'actifs à long terme afin d'obtenir une croissance du capital.

- Des frais liés au rendement de 60 \$ sont versés dans le cadre de frais totaux de 160 \$, et la nouvelle valeur maximale du fonds devient 10 500 \$, car il s'agit de la valeur la plus élevée atteinte par le fonds.
- Au cours de la prochaine période, le gestionnaire de fonds ne sera rémunéré que pour un rendement supérieur à la valeur maximale et au taux de rendement minimal.

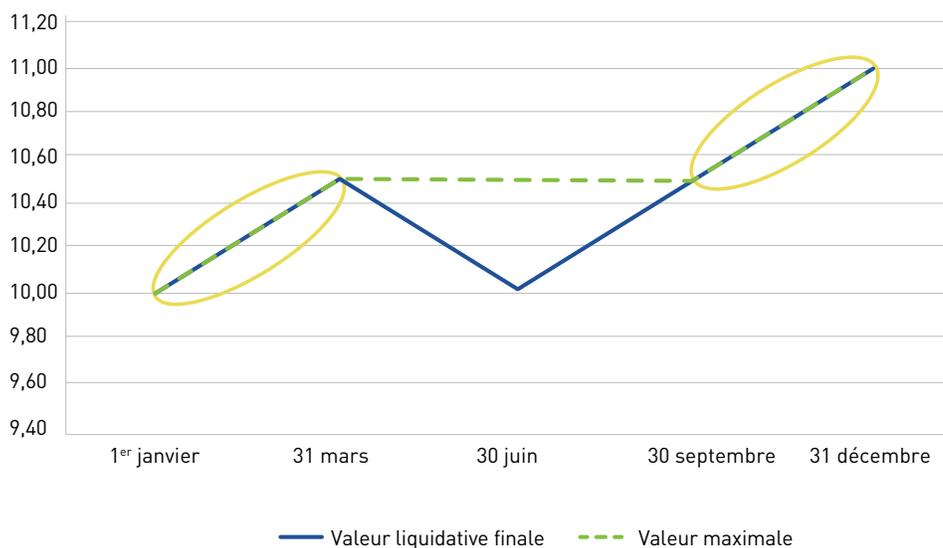
Année	Valeur liquidative au début de la période	Rendement brut	Rendement minimal (2 %)	Rendement excédentaire	Frais liés au rendement (20 %)	Frais de gestion (1 %)	Valeur liquidative nette à la fin de la période	Valeur maximale (pour la prochaine période)
0							10 000 \$	10 000 \$
1	10 000 \$	500 \$	200 \$	300 \$	60 \$	100 \$	10 340 \$	10 500 \$
2	10 340 \$	200 \$	207 \$	-	-	103 \$	10 437 \$	10 540 \$
3	10 437 \$	200 \$	209 \$	-	-	104 \$	10 132 \$	10 540 \$
4	10 132 \$	400 \$	203 \$	-	-	101 \$	10 431 \$	10 540 \$
5	10 431 \$	500 \$	209 \$	182 \$	36 \$	104 \$	10 790 \$	10 931 \$

- Au cours des années 2 et 3, aucuns frais liés au rendement ne sont versés, car le gestionnaire de fonds n'a pas dépassé le taux de rendement minimal et a en fait enregistré un rendement négatif au cours de l'année 3.
- Au cours de l'année 4, aucuns frais liés au rendement ne sont versés, car même si le gestionnaire de fonds a dépassé le taux de rendement minimal, la valeur totale du fonds est demeurée inférieure à la valeur maximale précédente.
- Au cours de l'année 5, des frais liés au rendement ont été versés au gestionnaire, mais seulement sur le rendement excédentaire supérieur à la valeur maximale et au taux de rendement minimal.

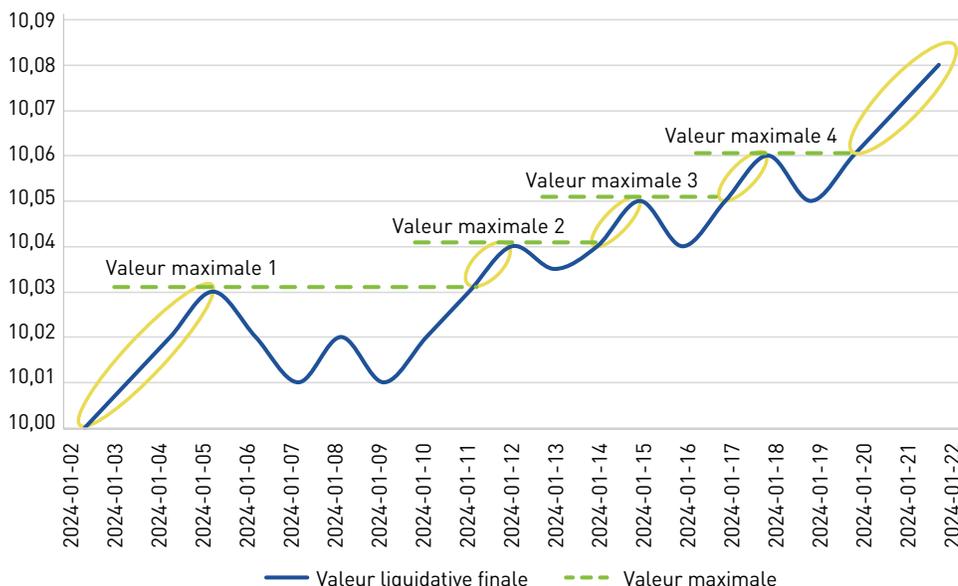
## La valeur maximale en action

Dans l'exemple ci-dessous, les frais liés au rendement ne sont payables que pour le rendement entouré en vert. Si la valeur liquidative du fonds est inférieure à la valeur maximale, aucuns frais liés au rendement ne seront versés.

La valeur maximale correspond à la période au cours de laquelle les frais liés au rendement sont accumulés (que ce soit quotidiennement, trimestriellement ou annuellement) et, par conséquent, les investisseurs ne paient jamais pour le même rendement deux fois.



À titre indicatif seulement



À titre indicatif seulement

## Autres frais et charges

D'autres frais, comme les frais d'administration et d'exploitation, les taxes, etc., sont imputés au fonds dans le cadre de ses activités courantes et sont indépendants du fait que des frais liés au rendement aient été imputés ou non. Le prospectus simplifié fournit de plus amples renseignements sur les frais et charges applicables.

Pour en savoir plus sur les fonds communs de placement alternatifs et le Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI, consultez le site [placementsnei.com](http://placementsnei.com).

Les renseignements contenus dans le présent document sont jugés fiables, mais NEI ne garantit pas leur exhaustivité ni leur exactitude. Le présent document ne vise pas à fournir des conseils professionnels sur les placements, les finances, la comptabilité, les situations juridiques, les impôts ou d'autres sujets et ne doit pas être considéré comme un substitut à ces conseils. Veuillez télécharger depuis le site [www.placementsnei.com](http://www.placementsnei.com) le prospectus simplifié et/ou l'aperçu du fonds commun de placement géré par Placements NEI afin d'obtenir l'ensemble des renseignements le concernant.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus et/ou l'Aperçu du fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Le contenu du présent document a été préparé par l'équipe Perspectives NEI pour clients, un service interne de NEI.

Placements NEI est une marque de commerce déposée de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« NEI S.E.C. »). Placements NordOuest & Éthiques inc. est le commandité de NEI S.E.C. et une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso inc. (« Aviso »). Aviso est la seule commanditaire de NEI S.E.C. Aviso est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso S.E.C., détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite appartenant aux cinq centrales de caisses de crédit provinciales et au Groupe CUMIS limitée.